

# SAUVAGE AGRESSION AU BÂTIMENT B !!

Mercredi 28 mai 2025, une nouvelle fois, la surpopulation pénale a conduit à un drame. Lors d'un changement de cellule, motivé par la présence de matelas au sol, le Chef de Poste et l'Adjointe du bâtiment B sont intervenus pour soutenir un élève-surveillant en difficulté. Ils ont alors été sauvagement agressés par un détenu refusant son placement dans une cellule de confinement disciplinaire.

Alors que les deux gradés venaient lui faire signer le rapport d'enquête relatif à cette mesure de prévention, le détenu a brutalement forcé le passage, s'en prenant physiquement au Chef de Poste avant de faire une clé de bras à l'Adjointe, allant jusqu'à la projeter violemment au sol. Grâce à leur sang-froid et leur professionnalisme, les deux gradés ont pu neutraliser l'agresseur, bien que celui-ci n'ait manifesté aucune intention de se soumettre à l'autorité.

**BILAN :** un bras tordu pour l'Adjointe et de fortes douleurs au genou pour le Chef de Poste.

L'UFAP-UNSa Justice apporte tout son soutien aux agents blessés, venus simplement prêter main-forte à un collègue.

Pour notre organisation, il s'agit d'une agression gratuite, lâche et d'une extrême violence, qui doit être sanctionnée sans aucune indulgence par une peine maximale au Quartier Disciplinaire (sans sursis ni remise rapide en détention classique), un transfert hors de la DISP Marseille afin d'envoyer un signal clair de fermeté et une sanction pénale exemplaire devant le tribunal correctionnel de Grasse.

## TROP C'EST TROP !

Nos collègues ne sont pas des punching-balls ! L'administration doit impérativement réagir face à l'explosion des violences en détention.

Il est urgent de garantir un soutien total à l'ensemble des personnels de surveillance, tous grades confondus, qui tiennent ce navire à flot, souvent au prix de leur santé physique et morale alors même que s'annoncent les grosses chaleurs et que les listes de mouvements restent toujours aussi ingérables.

Le bureau local UFAP-UNSa Justice continuera de dénoncer les conditions de travail intenable dans notre établissement, et réaffirme son soutien à toutes celles et ceux qui, chaque jour, affrontent un environnement carcéral de plus en plus hostile et dangereux.

Grasse, le 30 mai 2025

